L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

centres d'information et d'orientation

académie Lyon

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Des OUTILS pour mieux choisir

CIO lyon Est

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

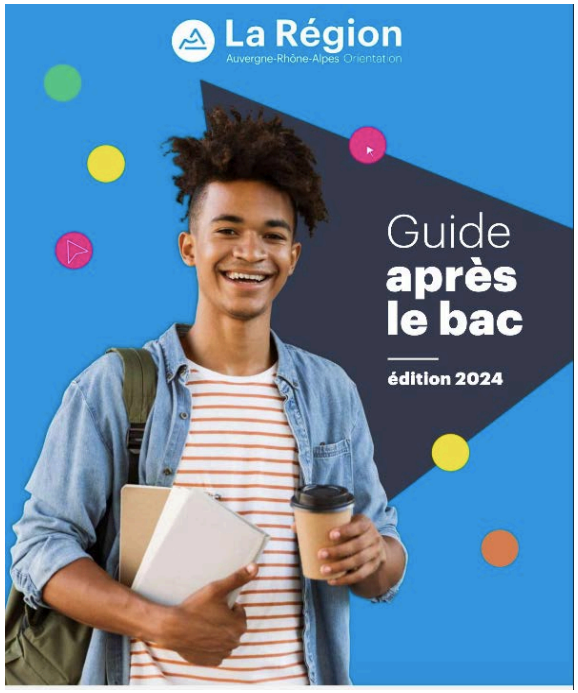

Les Salons et JES

Le printemps de l'orientation

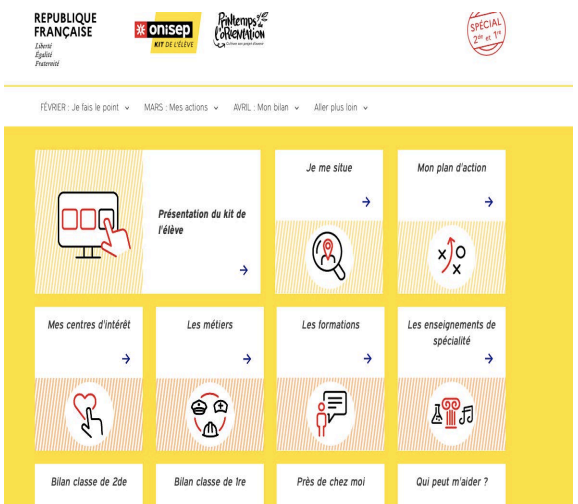

Le GUIDE après le BAC

Le Schéma DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

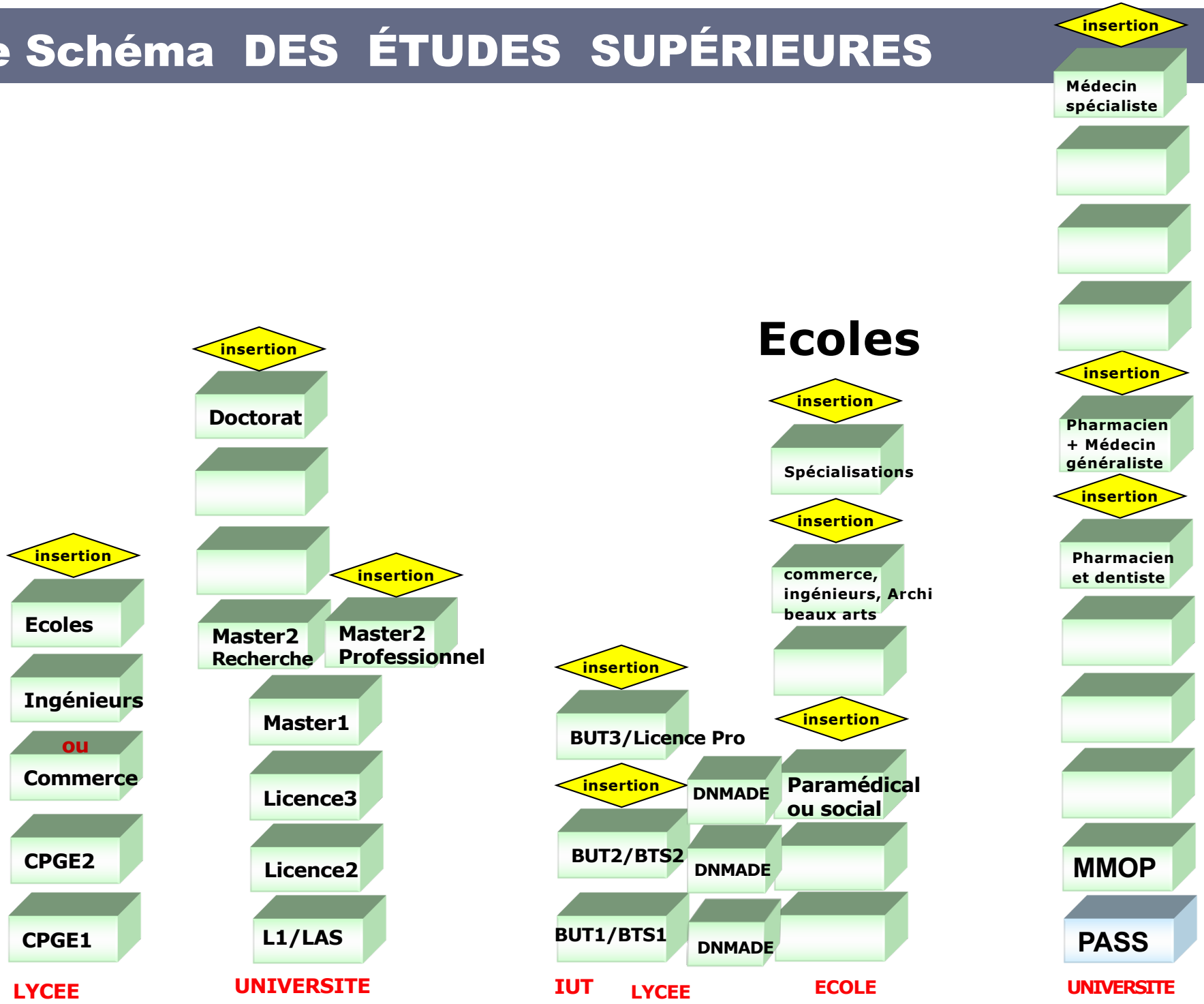

Liens Formations - Emplois

vous préparent aux fonctions de :

- **Technicien-ne** (Bac +2/+3)
- **Ingénieur-e ou cadre** (Bac +5)
- **Enseignant-e** (Bac+5)
- **Chercheur-e** (Bac +8)
- **Medecin**
- **Infirmier-e**
- **Etc...**

✓ **dans les services publics**

✓ **dans les entreprises industrielles et de services**

LES BACS +2/3: des diplômes professionnels

	BTS	BUT
Caractéristiques	138 spécialités	24 mentions
Lieu	Lycée public ou privé, CFA	I.U.T.
Admission	Dossier scolaire Bacs professionnels et technologiques	Dossier scolaire Bacs technologiques et généraux
Enseignement général	1/3	Alternance CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques) + Un renforcement de la pratique professionnelle autour de projets
Enseignement Technologique et professionnel	2/3	
Alternance ou Stages	contrat d'apprentissage possibles ou 8 à 12 semaines en entreprise	22 à 26 semaines en entreprise
Poursuite d'études	60% Licences professionnelles	Master, DCG, École de commerce ou d'ingénieurs

LES BTS : BAC +2 = 120 crédits

Des études courtes en 2 ans dans les Sections de Techniciens Supérieurs des lycées pour acquérir des savoir-faire pointus et s'insérer rapidement dans le monde de l'entreprise.

Admission

- *Bac compatible avec la spécialité choisie*
- *Priorité aux bacheliers technologiques ou professionnels*
- *Sélection sur dossier*

  - *2 premiers bulletins de terminale*
  - *bulletins de 1re*
  - *résultats épreuves anticipées français*

- *mais aussi parfois :*
  - *entretiens de motivation*
  - *tests, travaux personnels (sections arts)*

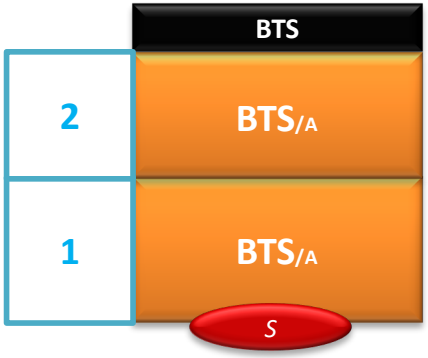

Organisation des études *de type lycée*

- *6 trimestres*
- *Examen terminal*
- *BTS = 120 crédits*

- *TD et TP, beaucoup moins de cours théoriques qu'en DUT*
- *Stages en entreprises (8 à 16 semaines en moyenne)*
- *Possibilité de semestre d'étude ou en entreprise à l'étranger (ERASMUS)*

- *Interventions en cours de professionnels (du secteur pro. étudié)*

Poursuite d'études

- *53% en moyenne*
- *La moitié de l'effectif entre en licence professionnelle*
- *Les admission parallèles en Écoles de commerce ou d'ingénieur sont beaucoup plus rares.*

Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

En alternance =

Obtenir un diplôme tout en travaillant

Où trouver des offres ?

Sur Internet :

- le portail de l'alternance du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- la rubrique dédiée aux offres de contrats en alternance sur Pôle emploi ;
- le site d'offres de contrats en alternance des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) ;
- directement sur les sites web des entreprises, généralement dans "recrutement" ;
- sur les sites grand public de recherche d'emploi : regionsjob, monster, keljob... ;
- pour prospecter des entreprises, le site des pages jaunes et les annuaires d'entreprises en ligne de type Kompass.

Dans les structures suivantes :

- le "Point A" ou le service alternance des Chambres de Commerce et d'Industrie ;
- le Centre d'aide à la décision (CAD) des Chambres de métiers et de l'artisanat ;
- par voie d'affichage dans les locaux de votre établissement de formation, de Pôle Emploi, des missions locales, des mairies.

Attention, les entreprises ne publient pas systématiquement leurs offres sur Internet, notamment les petites et moyennes entreprises ! Pensez à solliciter votre établissement de formation, votre entourage. Profitez également des salons de l'alternance/de l'apprentissage pour rencontrer des professionnels et vous constituer un carnet d'adresses.

LES BUT : BAC +3 = 180 crédits

Un cycle de 3 ans en Institut Universitaire de Technologie qui permet tout aussi bien de s'insérer rapidement dans la vie active que d'être préparé à une poursuite d'études de niveau supérieur.

Admission

- *Bac compatible avec la spécialité choisie*
- *Sélection sur dossier*

- 2 premiers bulletins de terminale
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées français

- *mais aussi parfois :*

- entretiens de motivation
- épreuves, tests

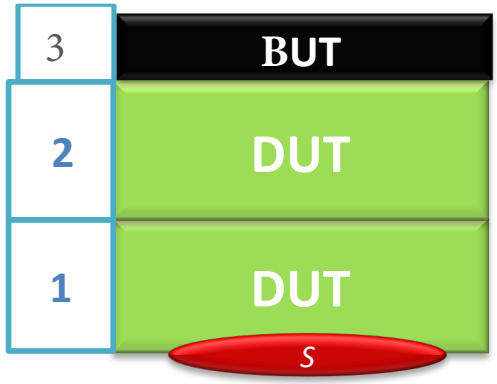

Organisation des études

- *6 semestres (schéma LMD)*
- *Contrôles en cours de formation (comme en Licence)*
- *30 ECTS par semestre à acquérir (BUT = 180 crédits)*

- *Alternance de cours magistraux, de TD et TP*
- *Stages en entreprises (10 à 14 semaines en moyenne)*
- *Possibilité de semestre d'étude ou en entreprise à l'étranger (ERASMUS)*

- *Projets tutorés (suivi de méthodologie professionnelle)*
- *Interventions en cours de professionnels (du secteur pro. étudié)*

Poursuite d'études

- *85 % en moyenne, près de 100 % dans certaines spécialités*
- *Possibilités :*

- Master
- Écoles de commerce et de gestion (admissions parallèles)
- Écoles d'ingénieur

Les différents SECTEURS : BTS ou BUT

- **TERTIAIRE** :

Le BTS MCO - Management commercial opérationnel - BTS Négociation et digitalisation de la relation clients,

BTS Gestion de la PME... BUT Techniques de commercialisation, BUT Gestion administrative et commerciale (GACO)…

- **SCIENTIFIQUE :** BTS Électrotechnique, BTS Conception et industrialisation en microtechniques, BTS Métier de la Chimie, BUT Génie biologique, BUT Mesures physiques,...

- **AGRICULTURE :**BTSA Productions animales, BTSA Gestion et protection de la nature, BTSA Aménagements paysagers,...

- **SOCIAL :**BTS Economie sociale et familiale, BUT Carrières sociales,..

- **PARA MEDICAL :**BTS Diététique, BTS Opticien lunettier, BUT Génie biologique parcours diététique...

LES CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

En 2 ans, les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ont pour vocation de préparer les étudiants

à réussir les concours d'entrée dans les Grandes Écoles de commerce et de gestion, les Écoles d'ingénieur, vétérinaires ou militaires, les Écoles normales supérieures.

CPGE bac TECHNOLOGIQUE

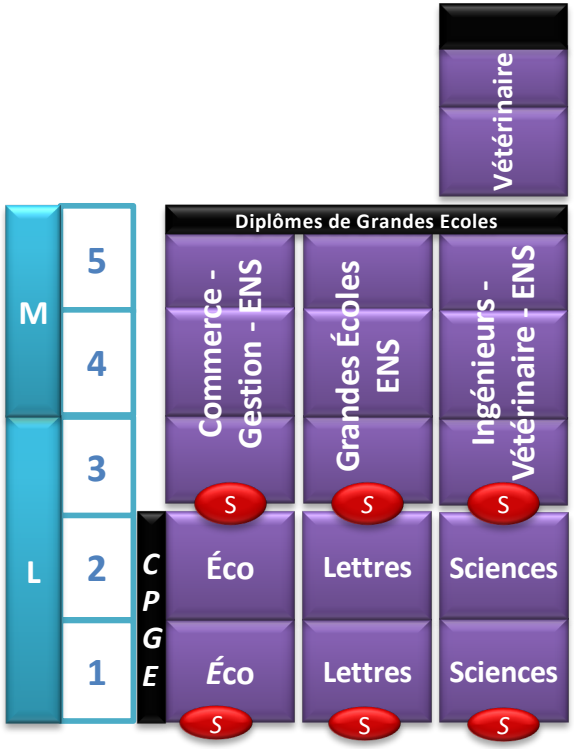

Admission

. *Bac compatible avec la spécialité choisie* . *Des voies différenciées en fonction des séries*

. *Sélection sur dossier Parcoursup*

- résultats des 2 premiers trimestres de T^ale^, écarts à la moyenne classe et appréciations particulièrement regardés
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées de 1ère

Double-inscription

. *Bien veiller à s'inscrire parallèlement en Université (nombreuses conventions de partenariats lycées/Universités)*

Organisation des études *de type lycée*

. *4 semestres. Redoublement non autorisé la 1re année*
. *Validation de crédits ECTS sous réserve des résultats en classe et aux concours, et sur décision favorable du Président de l'Université partenaire (120 ECTS possibles au terme des 2 années)*

. *Cours/TD (+TIPE en CPGE Scientifiques)*
. *Développement de la culture générale et des méthodes de travail*
. *Devoirs sur table nombreux et « colles » (ou « khôlles ») régulières (entraînement aux oraux de concours)*
. *Pas de stage en entreprise*

Les ÉTUDES de type BAC + 5 : 300 Crédits

Licence 3 ans= 180 credits + Master 2 ans=120 crédits

Organisation des cursus

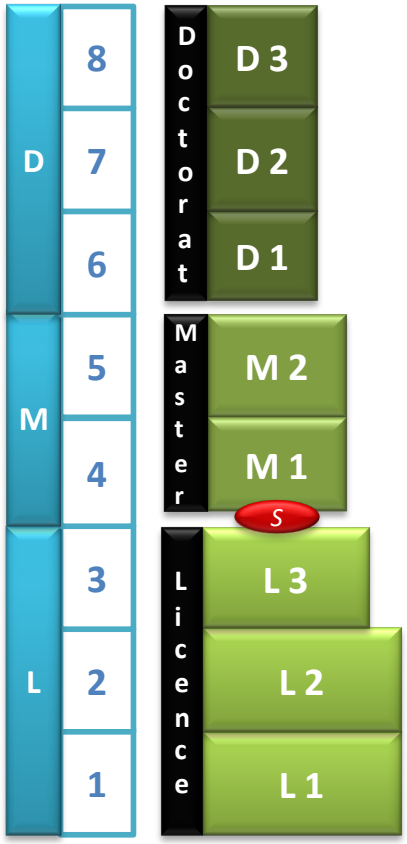

Le LMD ou 3-5-8

Les formations universitaires sont désormais organisées en 3 grades.

✓ la **licence** (bac + 3)

✓ le **master** (bac + 5)

✓ le **doctorat** (bac + 8)

Ce sont à la fois des grades et des diplômes nationaux, reconnus dans toutes les universités de l'espace européen.

L'orientation est progressive

Ce sont aussi des paliers d'insertion professionnelle.

Cette organisation permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Les poursuites d'études après un BTS - BUT - DEUST

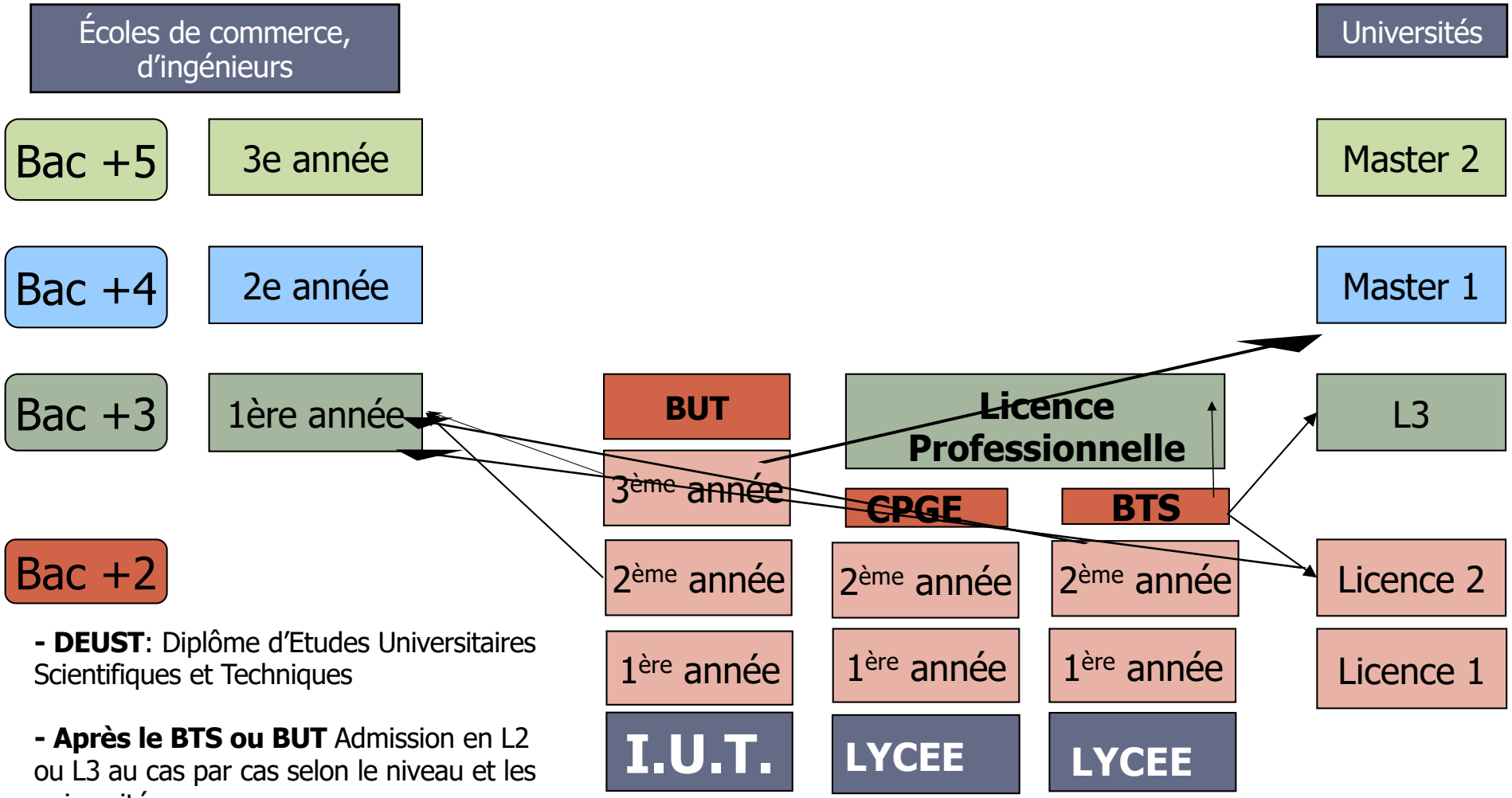

- **DEUST**: Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

- **Après le BTS ou BUT** Admission en L2 ou L3 au cas par cas selon le niveau et les universités.

Les Ecoles d 'Ingénieurs publiques

Attention, toutes les écoles ne sont pas accessibles aux bacs STI2D

➘ Sur 200 écoles d'ingénieurs une centaine est **publique.**
➘ On rentre **après le bac** pour un cursus de **5 ans**, débutant par **un Cycle Préparatoire Intégré.**

- Les ENI : St-Etienne , Brest, Metz ...
- Les INSA : Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Centre Val de Loire ....
- Les UT : UTC Compiègne, UTT Troyes, UTBM Belfort-Montbéliard ...
- Les écoles du concours GEIPI-Polytech
- Les écoles du CPI qui donnent accès à 20 écoles de Chimie (Clermont Ferrand)
- Les écoles du CPP : prépa des INP qui donnent accès à 6 écoles d'ingénieurs (INPG Grenoble)

Les Ecoles de COMMERCE

Attention, toutes les écoles ne sont pas accessibles aux bacs STMG

❶ **Celles qui recrutent après 2 ans de CPGE pour 3 ans d'études.**

- Elles sont en haut des palmarès des magazines,
- Donnent le grade de Master :
- Rassemblent tous les labels internationaux type : EQUIS, AACSB, EPAS, etc…

➲ Sur Lyon : **EM LYON**

❷ **Celles qui sélectionnent directement après le bac pour 5 ans**. Elles donnent le grade de Master et ont souvent certains labels.

➲ Sur Lyon :
L'ESDES,
L'ESCE,
L'ESSCA
L'IDRAC

❸ **Celles qui recrutent directement après le bac pour 3 ou 4 ans d'études**.

➲ Sur Lyon:
- les formations visées à BAC + 3 : **l'ECE, L'ESCD-3A, L'IDRAC, L'ESC Dijon/Lyon.**
- Les formations visées à BAC + 4 : **EM LYON BBA** et **INSEEC-ECE BBA LYON** (2 à Lyon sur 9 en France) .

Les Etudes sociales et paramédicales

PARAMEDICAL SOCIAL

ECOLES PARAMEDICALES 3 ans

- Infirmier
- Orthophoniste (5 ans)
- Psychomotricien
- Orthoptiste
- Audioprothésiste
- Technicien de laboratoire…

ECOLES SOCIALES (3 ans)

- Éducateur spécialisé
- Éducateur de jeunes enfants
- Assistant de service social…

BTS (2 ans)

- Economie Sociale et Familiale
- Diététique
- Analyses de biologie médicale
- Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- Opticien lunetier
- Prothésiste dentaire

DTS (3 ans)

- Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique
- Manipulateur en électroradiologie médicale

BUT (3 ANS)

- Carrières Sociales
- Hygiène Sécurité Environnement
- Génie Biologique

UNIVERSITES

- Sociologie,
- Psychologie,
- Administration Economique et Sociale
- DEUST préparateur en pharmacie

- FCIL: Secrétariat médical

Les Écoles D'ARCHITECTURE

22 écoles sont reconnues par l'État et l'Ordre des architectes.

Accessibles Bac STI2D -AC ***3 écoles proches : Lyon, Saint Etienne, Grenoble.***

Des études en général d'une durée de 5 à 6 ans.Un certain nombre d'écoles propose un double-cursus architecte-ingénieur en génie civil…

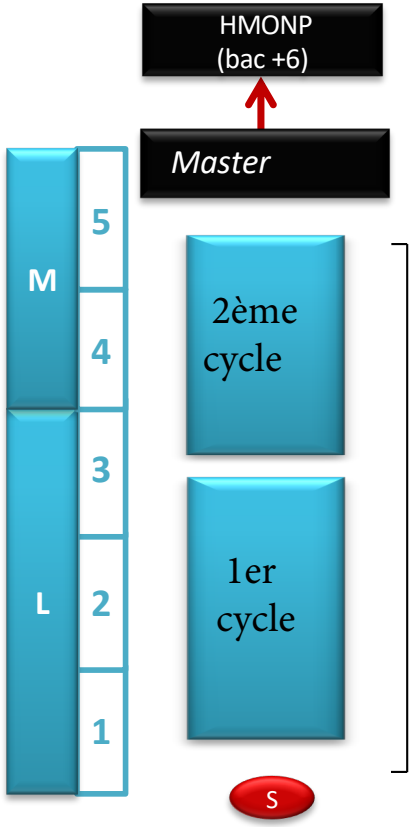

Acquisition de la culture architecturale, des processus de conception, et de la pratique des projets :
. Projet architectural ;
. Projet urbain ;
. Histoire et théorie de l'architecture et de la ville ;
. Maquettes et CAO ;
. Maths, géométrie, connaissance des matériaux et des structures ;
. Expression artistique ;
. Sciences humaines et sociales ;
. Urbanisme et paysage ;
. Langues étrangères.
Approfondissements en 3ème cycle

Admission

. *Sélection sur dossier* ***Parcoursup puis Entretien de motivation***
Tout type de bac

Organisation des études

. *10 semestres (schéma LMD)*
. *30 ECTS par semestre à acquérir (DE = 300 crédits)*

. *Alternance de cours magistraux et d'ateliers encadrés* .

Double cursus Ingénieur-Architecte (10 écoles ont signé des partenariats avec des écoles d'ingénieur).

Débouchés

. *Architecte-urbaniste, architecte-conseil, architecte des monuments historiques, architecte d'intérieur, architecte paysagiste, etc.*

Les Ecoles D'ART formations post BAC

Les écoles d'arts plastiques, arts graphiques et arts appliqués préparent à différents diplômes à bac+2, +3, +4 ou +5.

Pour ceux qui souhaitent devenir designer, architecte d'intérieur, infographiste, artiste…

- le **DNMADE** (Diplôme Nationale des Métiers d'Art et du Design) **3 ans = licence (180 ECTS)**

- Acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les champs des métiers d'art et du design.
- 14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ...
- **Sélection sur dossier Parcoursup**
- En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.

- les **Ecoles Nationales des Beaux Arts**

- Les écoles supérieures d'art, dites "écoles des beaux-arts", relèvent du ministère en charge de la Culture (nationales, régionales ou municipales, selon le cas publiques avec frais de scolarité modérés, par comparaison avec les écoles d'art privée
- **Sur concours**

- les Ecoles Nationales Supérieures d'art = 5 ans après le bac = masters (300 ECTS) :

- l'ENSBA (École nationale supérieure des beaux-arts), l'ENSAD (École nationale supérieure des arts décoratifs), l'ENSCI (École nationale supérieure de création industrielle, dite "les Ateliers").
- **Sélection sur dossier et concours**
  Spécialisations : Architecture intérieure, Cinéma d'animation, Art espace, Design graphique / multimédia, Design objet, Design textile et matière, Design vêtement, etc...

LE DCG

Le Diplôme de Comptabilité et Gestion constitue le premier grade de la filière comptable. Il se prépare en 3 ans. Il s'agit d'un diplôme professionnalisant, mais qui permet également de se préparer au long chemin de l'expertise.

Admission

- *Bac compatible avec la spécialité choisie*
- *Sélection sur dossier Parcoursup*

- 2 premiers bulletins de terminale
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées français

Organisation des études

- *6 semestres (schéma LMD)*
- *Évaluations en fin de semestre*
- *30 ECTS par semestre à acquérir (DCG = 180 crédits)*
- *Pas de redoublement sur les deux 1res années*

- *Alternance de cours magistraux, de TD et TP*
- *8 semaines de stage en entreprises (UE « Relations pro »)*

Au programme *(13 U.E.)*

- *Économie*
- *Management*
- *Contrôle de gestion*
- *Droit*
- *Comptabilité*
- *Anglais des affaires*
- *Relations professionnelles…*

Débouchés professionnelles.

- *Comptable, contrôleur de gestion, auditeur, concours administratifs de la fonction publique*

- *DSCG : responsable de services comptables*
- *DEC : expert-comptable, commissaire aux comptes, directeur financier*

Les autres possibilités d'Orientation

LES MC (MENTIONS COMPLÉMENTAIRES)

Différentes MC, de niveau équivalent au bac, recrutent sur dossier des bacheliers professionnels.

Elles se préparent en 1an au sein d'un LP (lycée professionnel) ou d'un CFA (centre de formation d'apprentis).

Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur d'un même champ professionnel. Par exemple, la MC art de la cuisine allégée, avec un bac pro cuisine ; la MC vendeur-conseil spécialisé en produits techniques pour l'habitat, avec un bac pro métiers du commerce et de la vente.

LES FCIL (FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES D'INITIATIVE LOCALE)

Les FCIL répondent à des besoins précis en qualification.

Elles se déroulent au sein d'un LP (lycée professionnel) ou d'une école privée. Elles permettent de se spécialiser : par exemple la FCIL secrétariat médical, après un bac pro gestion-administration ; la FCIL technicien aéronautique sur commande numérique, après un bac pro industriel.

L'année est validée par une attestation ou un certificat d'école.

LES CS (CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION)

Les CS agricoles s'adressent aux titulaires d'un bac professionnel du domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire. Ils attestent de compétences variées (comptabilité, vente, techniques de culture...), très utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, etc.

La formation se déroule en lycée agricole, en CFA ou en école, souvent sous contrat d'apprentissage.

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

S'INSCRIRE : En allant sur la page d'accueil du portail : « Accéder à mon dossier »

Puis « Créer mon dossier 2025 »

A partir du 15 janvier, pour commencer l'inscription:

- **saisir le numéro INE** (cet identifiant est le numéro fourni par votre établissement) et

- **la date de naissance,** le lycéen est alors reconnu comme élève dans son établissement et dans sa classe.

Avant de pouvoir saisir des candidatures, il faut **finaliser l'inscription** et :

- **définir un mot de passe**

- **saisir une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier de la part de Parcoursup tout au long de la procédure

- **compléter les informations** concernant l'état-civil et la scolarité.

Les mails des parents ou tuteurs légaux peuvent être renseignés afin de recevoir également les alertes

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

15 Janvier au 13 Mars : FORMULER SES VOEUX

> Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal

> Des vœux non classés : aucune contrainte imposée afin d'éviter toute autocensure

> Pour des formations sélectives (Classes prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP…) et non sélectives (licence, PASS)

> Jusqu'à 10 vœux et 20 sous-vœux

Un compteur sur votre dossier vous permet de savoir où vous en êtes

Notre conseil *: diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul*

Après le 13 mars aucun vœu ne pourra être ajouté

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, ils doivent obligatoirement être confirmés. Pour cela, il faut :

1-Compléter le dossier :

- ✓ Saisie de la rubrique « Ma préférence» (rubrique Vœux)
- ✓ Saisie des bulletins scolaires de première et des deux premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale (Rubrique Scolarité)

et pour chaque vœu

- ✓ Saisie de la lettre de motivation
- ✓ Dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaire d'autoévaluation, dossier artistique,…)
- ✓ Paiement des frais de concours (pour certaines formations)

2- Confirmer chacun des vœux

Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Une rubrique facultative « Activités et centres d'intérêts » permet au candidat de valoriser des informations extra-scolaires (Rubrique « Profil ») telles que :

- ✓ L'expérience d'encadrement ou d'animation
- ✓ L'engagement civique, associatif
- ✓ Les expériences professionnelles ou stages
- ✓ Les pratiques sportives et culturelles

Cette rubrique permet la mise en valeur du profil du lycéen sur des compétences plus transversales très recherchées par certaines formations et qui peut constituer un atout lors de l'examen du dossier.

Le candidat peut indiquer son souhait de demander une année de césure et le cocher sur Parcoursup. Cette demande permet de mettre en suspens son admission durant une année.
Cette information sera transmise aux établissements uniquement après l'étude du dossier lors de la phase d'admission. Il convient de contacter la formation dès lors que vous l'avez acceptée sur parcoursup afin de connaitre la procédure de dépôt d'une demande de césure. L'établissement peut accepter ou refuser la demande au vu du projet présenté.

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

LES ELEMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- ✓ lettre de motivation
- ✓ les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- ✓ la rubrique « Activités et centres d'intérêt »
- ✓ la fiche Avenir renseignée par le lycée
- ✓ les bulletins scolaires et les notes du baccalauréat :

  - **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français*

  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou premier semestre),

= un baccalauréat mieux valorisé

**les notes du Baccalauréat sont remontées automatiquement sur le dossier de l'élève*

Je reçois les réponses des formations et je décide

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Fin Mai - début Juillet: Phase d'admission Principale

> Les candidats consultent **les réponses des formations fin Mai** pour chaque vœu

> **Ensuite, ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats

> Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**

> **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu

> La mise à jour des dossiers a lieu une fois par jour

> L'application Parcoursup vous permet de recevoir les alertes sur votre mobile mais nous vous invitons à privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre aux propositions

L'inscription administrative

Avant mi juillet 2025

Avant fin août 2025
(pour une proposition d'admission acceptée définitivement entre le mi juillet et mi août)

Aux dates fixées par la formation
(pour une proposition d'admission acceptée à partir de fin août)

Les formalités d'inscription sont propres à chaque établissement

- Ces inscriptions administratives peuvent nécessiter de se déplacer dans l'établissement, il est nécessaire **de prendre contact avec l'établissement** en cas de difficultés liées à l'éloignement géographique ou à un blocage dû à l'absence d'INE pour les élèves des lycées français à l'étranger
- Les coordonnées des services inscription figurent sur le dossier
- Le candidat accepté dans une formation en dehors de Parcoursup doit démissionner de Parcoursup et obtenir une attestation pour effectuer son inscription administrative

L'ESSENTIEL sur les VOEUX

L’essentiel sur les vœux

Le portail fixe le nombre de candidatures maximum à **10 vœux**

Les vœux ne sont pas classés

Une réponse pour chaque vœu

Possibilités de vœux multiples

Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles

L’élève peut formuler jusqu'à 20 sous-vœux au total

(les sous-vœux des écoles d’ingénieurs, écoles de commerce, IFSI, EFTS et PACES Ile de France ne sont pas pris en compte)

SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est proposé aux jeunes dès 16 ans (ou de 15 ans à condition d'avoir terminé sa classe de 3e). Il alterne formation théorique et pratique en CFA (centre de formation d'apprentis) et formation professionnelle en entreprise ou dans le secteur public.

Obtenir un diplôme tout en travaillant

Préparer un diplôme par l'apprentissage, c'est être étudiant et salarié à la fois. Il s'agit de suivre des cours dans un CFA (centre de formation d'apprentis) tout en travaillant dans une entreprise privée ou publique. Vous y découvrirez la réalité de votre futur métier avec un maître d'apprentissage qui vous transmettra son savoir-faire. L'apprentissage vous permet d'arriver sur le marché du travail avec une première expérience professionnelle... De quoi séduire les entreprises !

Une formation complète

La formation en CFA s'articule avec celle reçue en entreprise. En général, l'emploi du temps se divise en 50 % de cours généraux et technologiques, et 50 % de cours techniques et pratiques en atelier. À côté des disciplines professionnelles, les enseignements généraux (français, maths, langue vivante...) ne sont pas à négliger. En effet, l'obtention du diplôme exige d'avoir réussi la partie générale et la partie professionnelle.

Un accompagnement durant votre projet

En CFA, vous bénéficiez d'un formateur référent qui sera le contact privilégié de votre employeur. Dans l'entreprise, votre formation pratique est confiée à un maître d'apprentissage expérimenté. En concertation avec le CFA, il définit votre poste de travail et vous confie des tâches pour vous apprendre le métier.

Un salaire mensuel

Votre employeur doit vous déclarer, respecter vos droits (horaires, congés, conditions de travail) et vous payer pendant toute la durée de vos études. Votre salaire est indiqué sur votre contrat d'apprentissage, mais il peut évoluer selon les cas. Son montant est fixé en fonction de votre âge et des années effectuées dans le cadre de votre contrat.
Par ailleurs, une **carte d'étudiant des métiers** vous sera délivrée. Elle vous permettra de bénéficier de tarifs réduits (cinéma, théâtre, sports) .

Le salaire des apprentis

Votre âge	1re année de contrat	2e année de contrat	3e année de contrat
Moins de 18 ans	415,64 €	600,37 €	846,68 €
De 18 à 20 ans	661,95 €	785,10 €	1031,41 €
De 21 à 25 ans	815,89 €	939,04 €	1200,74 €
26 ans et plus	Salaire le + élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.		

Rémunération brute minimale mensuelle au 01/01/2020
Source: www.service-public.fr

DEVENIR APPRENTI.E EN 4 POINTS

1. Recherchez une entreprise :

Entamez vos recherches dès le printemps. En moyenne, 2 à 3 mois sont nécessaires pour trouver un maître d'apprentissage. Consultez les revues ou annuaires professionnels, faites appel à vos relations personnelles, envoyez une candidature spontanée... Adressez-vous aux points d'information et d'aide à la recherche d'employeurs mis en place par Pôle emploi, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et de l'artisanat ou d'agriculture...

2. Recherchez un CFA (centre de formation d'apprentis) :

Une fois l'employeur trouvé, c'est théoriquement ce dernier qui doit vous inscrire en CFA... mais rien ne vous empêche de vous renseigner sur votre préinscription. En sachant que le CFA vous demandera certaines pièces pour constituer votre dossier (diplôme, relevé de notes). Veillez à ce que votre dossier soit complet

3. Vérifiez les termes de votre contrat :

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail rémunéré signé entre l'apprenti et l'employeur. Il comprend une période d'essai durant laquelle le contrat peut être rompu à l'initiative de l'apprenti ou de l'employeur. Il est important de signer votre contrat avant d'entamer votre scolarité en CFA. Seul un contrat sous forme d'imprimé à 3 volets fait foi en cas de problème. Vous pouvez imprimer le formulaire directement sur **www.service-public.fr** (rubrique Professionnels/Ressources humaines/ Recrutement, aides à l'emploi/ Contrats de travail).

4. Vérifiez l'enregistrement officiel de votre contrat :

Pour être effectif, votre contrat doit être enregistré. C'est à votre futur employeur de s'acquitter de cette formalité. Pour cela, il doit faire enregistrer votre contrat au plus tard 1 mois après votre date d'embauche en l'envoyant à l'organisme compétent dont il dépend (chambres de métiers et de l'artisanat, de commerce et d'industrie, d'agriculture...). Enfin, vous et votre employeur recevrez chacun le volet de l'imprimé qui vous revient.

Pour en savoir plus :
• **www.alternance.emploi.gouv.fr**,
site du ministère du Travail et de l'emploi
• **www.education.gouv.fr,**
rubrique « Lycée / Les voies de formation et diplômes / Se former par l'apprentissage »

INFO +

Handicap

Pour un jeune en situation de handicap, l'insertion professionnelle est souvent difficile. L'apprentissage peut être un bon moyen de favoriser l'intégration dans l'entreprise.
Pour en savoir plus :
www.onisep.fr / Handicap /Vers l'emploi / La formation professionnelle / Handicap et apprentissage.

LES DÉMARCHES POUR TROUVER UN EMPLOI

Coup d'œil sur les différentes étapes que vous aurez à franchir.

Contactez Pôle emploi

Pour votre recherche d'emploi contactez l'agence Pôle emploi la plus proche de votre domicile (www.pole-emploi.fr). Votre préinscription peut se faire sur Internet. Un conseiller vous fixera un rendez-vous durant lequel vous effectuerez votre inscription comme demandeur d'emploi, puis vous définirez votre PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi) avec un conseiller. L'inscription vous permettra d'accéder gratuitement aux services de Pôle emploi : offres d'emploi, protection sociale, indemnités si vous avez travaillé au moins 4 mois lors des 28 derniers mois.

Constituez-vous un fichier d'entreprises

N'hésitez pas à contacter les entreprises où vous avez fait vos PFMP (périodes de formation en milieu professionnel). Consultez la presse, les annuaires professionnels... Prenez contact auprès du SPRO (service public régional de l'orientation) qui regroupe un ensemble d'organismes au sein desquels travaillent notamment des spécialistes de l'insertion et de l'emploi : les centres d'aide à la décision (CAD) des chambres des métiers et de l'artisanat et les Points A des chambres de commerce et d'industrie, le Pôle emploi, les missions locales... Vous y trouverez des conseils, de la documentation sur les métiers...
Visionnez aussi les vidéos métiers sur oniseptv.onisep.fr ou rencontrez des professionnels sur des salons et interrogez votre entourage.

Étudiez les petites annonces

Pour être efficace, posez-vous les bonnes questions avant de répondre à une petite annonce. L'entreprise qui recrute correspond-elle à ce que vous cherchez ? Est-ce que le poste est intéressant et répond à vos attentes ? Le profil exigé est-il en rapport avec ce que vous savez faire ? Prenez votre temps pour analyser ce qui est proposé et ce que vous voulez réellement.

Rédigez CV et lettre de motivation

Votre CV doit être dactylographié, court (1 page au maximum), propre, clair et précis. Il indique votre état civil, votre parcours scolaire, vos expériences professionnelles et vos activités extrascolaires. Pour vous aider, consultez http://cvenligne.onisep.fr. Et pourquoi ne pas déposer votre CV en ligne sur des sites spécialisés ? Votre lettre de motivation doit compléter l'information contenue dans votre CV et donner envie d'en savoir plus sur vous. Actuellement, les lettres de motivation sont transmises aux employeurs par courrier électronique en même temps que le CV. Pensez à valoriser les PFMP que vous avez effectuées. Concluez votre lettre par une demande d'entretien. Objectif : indiquer que vous avez bien repéré les besoins de l'employeur, que votre profil correspond aux exigences du poste, que vous êtes vraiment intéressé par cet emploi...

Préparez-vous pour l'entretien d'embauche

Réussir un entretien d'embauche, c'est convaincre son interlocuteur que l'on est la bonne personne. Ce qui ne s'improvise pas. Renseignez-vous sur l'entreprise qui vous convoque : ses activités, ses produits, ses services... Avant l'entretien proprement dit, certaines entreprises font passer des tests (de logique, de personnalité, de culture générale...). Entraînez-vous alors avec des manuels spécialisés. Le jour J, soyez à l'heure ! Restez naturel, gardez votre calme, parlez clairement, montrez-vous à l'écoute et ouvert au dialogue... Posez des questions sur l'entreprise et sur le poste pour montrer votre intérêt et votre détermination.

Prêt pour signer un contrat ?

Votre entretien d'embauche s'est bien passé : on vous propose de signer un contrat de travail. Attention cependant à ne pas vous jeter sur le premier emploi venu. Votre formation vous donne des compétences particulières et donc le droit d'avoir certaines exigences. Cela dit, si vous acceptez un poste ne répondant pas totalement à vos espérances et à votre niveau de qualification, pas de panique non plus ! En effet, les PFMP que vous avez effectuées sont des atouts non négligeables pour vous montrer rapidement opérationnel. Mettez en avant vos capacités de communication, d'écoute, de négociation, d'organisation, de travail en équipe, d'adaptation aux nouvelles technologies...

INFO +

Handicap

Chercher un emploi sans bouger de chez soi, c'est possible. Grâce aux nouveaux médias, les candidats handicapés peuvent déposer leur CV en ligne, avoir des conseils pour un entretien d'embauche ou encore enregistrer leur candidature en vidéo.

Pour en savoir plus :
www.onisep.fr / Handicap / Vers l'emploi / Travailler / Objectif insertion et Préparer sa recherche d'emploi

et aussi

www.onisep.fr / Handicap / Vers l'emploi / S'insérer / Entrer dans la vie active et Les services de Cap emploi.

POUR EN SAVOIR +

www.onisep.fr

Rubrique : Cap vers l'emploi / Recherche d'emploi

LES PRINCIPAUX CONTRATS DE TRAVAIL

CDD, CDI, CTT… quelles différences entre tous ces contrats de travail ? Revue de détail des spécificités de chacun.

Le CDD (contrat à durée déterminée)

Le CDD est signé pour une durée précise. Il est renouvelable deux fois sous certaines conditions. Il peut comporter une période d'essai durant laquelle vous ou votre employeur pouvez rompre le contrat. Si l'employeur vous garde au-delà de la date prévue de fin de contrat, votre CDD se transforme en CDI (contrat à durée indéterminée). Si le CDD n'est pas renouvelé, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat, la prime de précarité.

Le CDI (contrat à durée indéterminée)

Le CDI ne précise pas la durée d'embauche mais il signifie que vous êtes en emploi stable. Le CDI peut cesser à la demande de l'employeur, de vous-même ou des deux parties à la suite d'un accord commun qui doit respecter certaines règles (préavis, justification de rupture, suivi et indemnité de licenciement…).

Le CTT (contrat de travail temporaire ou intérimaire)

Le CTT vous est proposé quand vous êtes inscrit dans une entreprise de travail temporaire (ou agence d'intérim). Celle-ci vous embauche et vous paye pour vous mettre à disposition d'une entreprise, le temps d'exécuter une tâche précise et temporaire : la mission.
Deux contrats sont signés : celui conclu entre l'agence et l'entreprise utilisatrice, et celui conclu entre vous et l'agence.

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sans qualification, aux demandeur d'emploi âgés de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité, de l'allocation adulte handicapé ou contrat unique d'insertion.Il comprend une période d'action de professionnalisation comprise entre 6 et 12 mois (24 mois dans certains cas) dans le cas d'un contrat à durée determinée (CDD)et entre 12 et 24 mois pour un contrat à durée indéterminée (CDI). Il permet d'obtenir une qualification professionnelle ou un diplôme. Il comprend des actions d'évaluation et d'accompagnement, mais aussi des enseignements généraux, professionnels et technologiques en centre de formation, alternés avec l'acquisition d'un savoir-faire en entreprise. D'une durée minimale de 150 heures, la formation représente entre 15 et 25 % de la durée totale du contrat. Signer un contrat de professionnalisation donne droit à une rémunération calculée en fonction de l'âge et du niveau de qualification initiale. À ne pas confondre avec le contrat d'apprentissage *(voir page 6)*.

La Garantie jeunes

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans qui ne sont plus à l'école, ne suivent pas de formation, sont sans emploi et en situation de précarité financière. La Garantie jeunes est conclue sous la forme d'un contrat d'engagement entre vous et la mission locale qui vous suit. Vous effectuez alors des périodes d'immersions régulières en entreprise. C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. La Garantie jeunes dure un an. Elle peut être prolongée de six mois.
Pour en bénéficier, vous devez prendre contact avec la mission locale la plus proche de chez vous (vous trouverez leurs coordonnées sur notre site geolocalisation.onisep.fr).

Le Pacte

Le parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (Pacte) s'adresse aux jeunes de 16 à 28 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ou ou disposant d'un niveau inférieur au baccalauréat. Ce type de contrat permet d'être titularisé, sans concours, sur un emploi de catégorie C (ouvrier professionnel, agent technique, agent administratif, auxiliaire de vie sociale…) dans l'une des trois fonctions publiques, au terme d'une formation en alternance de 1 à 2 ans. Renseignements auprès du Pôle emploi et des missions locales.

POUR EN SAVOIR +

www.service-public.fr

www.orientation-pour-tous.fr

INFO +

Tout savoir sur les contrats

Pour une présentation concrète (avec conseils pratiques et contacts utiles) des contrats de travail (classiques ou aidés) mis en place pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi, notamment du PACTE (parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État), des emplois d'avenir et du contrat de génération, rendez-vous sur :
www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Formation professionnelle ;
www.service-public.fr, rubrique Travail / Contrats et carrières ;

www.onisep.fr rubrique Cap vers l'emploi / Découvrir le monde professionnel / Les principaux contrats de travail.

PERMANENCE de la Psy EN AU LYCEE

Mme ROBIN

→ Lundi 8h30 -16h30

→ Jeudi 8h30 - 16h

PRENDRE RENDEZ VOUS auprès des CPE

ANNEXES

LES LICENCES A LYON 1

Licence 1	Licence 2 Choix de la mention	Licence 3 Parcours
Portail Mathématiques - Informatique (MI) *Avec ou sans Accès Santé*	Informatique	Informatique
		Informatique et mathématiques
		Bio-informatique
		Informatique fondamentale[1]
	Mathématiques[5] *Avec ou sans Accès Santé*	Mathématiques générales et applications
		Mathématiques pour l'enseignement[2]
		Mathématiques et informatique
		Actuariat[1]
		Mathématiques fondamentales[1]
Cursus Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles[3]	CUPGE	Autres parcours en Mathématiques, en Physique, en Mécanique
Cursus préparatoire aux écoles d'ingénieurs du réseau Polytech[3]	Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP)	École Ingénieur Polytech
Double licence Mathématiques-Économie[4]	Mathématiques et Économie	Double licence Mathématiques-Économie
Double licence Mathématiques-Physique[3 & 4]	Mathématiques et Physique	Double licence Mathématiques-Physique

[1] : Parcours sélectif à l'entrée de la 3e année de licence

[2] : Parcours conseillé pour les métiers de l'enseignement (hors agrégation)

[3] : Parcours sélectif à l'entrée de la 1ère année de licence

[4] : Parcours exigeant bi-diplômant

[5] : Parcours Mathématiques possibles en double cursus avec établissements partenaires (ENS École Centrale...)

Licence 1	Licence 2 Choix de la mention	Licence 3 Parcours
Portail Physique - Chimie - Sciences de l'Ingénieur (PCSI) *Avec ou sans Accès Santé*	Physique *Avec ou sans Accès Santé*	Physique
		Ingénierie physique
		Sciences de la matière[1]
	Chimie *Avec ou sans Accès Santé*	Chimie
		Sciences de la matière[1]
	Physique-Chimie	Physique - Chimie[2]
		Génie des procédés
		Matériaux*
	Mécanique	Mécanique
		Ingénierie mécanique
	Génie Civil	Génie civil et construction
	Électronique, Énergie Électrique, Automatique *Avec ou sans Accès Santé*	Électronique, Énergie électrique, Automatique
Double licence Physique - Électronique, Énergie électrique, Automatique*	Double licence Physique - Électronique, Énergie électrique, Automatique*	Double licence Physique - Électronique, Énergie électrique, Automatique*
Double licence Mathématiques-Physique	Double licence Mathématiques-Physique	Double licence Mathématiques-Physique
Licence Sciences pour la Santé	Sciences pour la Santé	Sciences pour la Santé

[1] : Parcours sélectifs à l'entrée de la 3e année de licence

[2] : Parcours conseillé pour les métiers de l'enseignement

* sous réserve d'ouverture

Ne pas confondre la Licence « Sciences pour la santé » avec le PASS (Parcours Spécifique Accès Santé).

UNIVERSITE DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

LES LICENCES A LYON 1

La 1ère année de licence est décomposée en **2 semestres**.
Pour les portails BG2S, MI et PCSI : 5 Unités d'Enseignements (UE) avec 80% d'UE scientifiques et 20% d'UE transversale.

Licence 1 Choix du **portail**	Licence 2 Choix de la **mention**	Licence 3 **Parcours**
Biosciences et Géosciences (BG2S)	Sciences de la Vie	Biochimie
		Génétique
		Biologie Cellulaire
		Microbiologie
		Physiologie animale et humaine
		Sciences de la biodiversité
		Bio-informatique, statistique et modélisation
		Biosciences[1]
		Sciences du végétal
	Avec ou sans Accès Santé	Neurosciences
	Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de la vie, de la terre et de l'univers[2]
Avec ou sans Accès Santé	Sciences de la Terre	Géosciences[1]
		Méthodes appliquées en géosciences

[1] : Parcours sélectifs à l'entrée de la 3ème année de licence

[2] : Parcours conseillés pour les métiers de l'enseignement

La Licence STAPS à LYON 1

Licence 1 Choix du **portail**	Licence 2 Choix de la **mention**	Licence 3 Choix du **parcours**
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)*	Activité physique adaptée et santé
		Éducation et motricité
		Entrainement sportif
		Management du sport

Chaque parcours a un master adapté à Lyon 1

Lyon 2 = Nouvelle offre de formation

23 licences réparties en 4 domaines de formation

Semestre 1 bi-disciplinaire = discipline A (majeure) + discipline B (mineure)

↳ permettra à l'étudiant de découvrir une 2ème discipline en lien avec celle qui l'intéresse principalement

Semestre 2 : choix d'un parcours pour la poursuite de la formation

- **Licence classique** : dans la discipline A ou dans la discipline B
- **Licence bi-disciplinaire** : majeure A – mineure B, ou majeure B – mineure A
- **Double licence** : permet l'obtention des deux diplômes (licence A + licence B)

➔ Nouveautés des maquettes 2022 :

- **personnalisation de la formation :** chaque semestre, 3 UE (18 ECTS) fondamentales + 1 UE (6 ECTS) complémentaire Mineure (pour les licences bi-disciplinaires) ou Libre (pour les licences classiques : sport, LV2, entreprenariat, enseignements d'ouverture, d'accompagnement ou de spécialisation…)
- **Renforcement de la préprofessionnalisation (3 ECTS par semestre) du S4 au S6** (PPP notamment)

➔ Et toujours :

- **La langue vivante (3 ECTS par semestre) pendant toute la licence** (certification en anglais oblig.)
- **L'enseignements des TIC (3 ECTS par semestre) au S2 et au S3** (possible certification PIX)
- **L'international :** LV2, Programme International MINERVE, mobilité internationale
- **L'aide à l'orientation :** coordinateurs des études, année préparatoire, semestre rebond…

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Lyon 2 - Licences domaine Sciences Humaines et Sociales

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	➔ **Histoire** ➔ **Lettres : Lettres modernes et appliquées** ↳ Lettres : Lettres classiques ↳ Arts du spectacle ↳ Droit
HISTOIRE	➔ **Géographie et aménagement** ➔ **Histoire de l'art et archéologie** ↳ Sciences sociales
INFORMATION ET COMMUNICATION	↳ Sciences de l'homme, anthropologie et ethnologie ↳ Arts du spectacle ↳ Sciences de l'éducation ↳ Sociologie ↳ Informatique
SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE	➔ **Psychologie** ↳ Information et communication
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT	➔ **Histoire** ↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences sociales

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
PSYCHOLOGIE	➔ **Sciences de l'homme, anthropologie et ethnologie** ➔ **Sciences cognitives** ➔ **Sociologie** ↳ Sciences de l'éducation ↳ *Accès aux études de Santé (LAS – Lyon 1)*
SCIENCE POLITIQUE	➔ **Droit** ➔ **LLCER anglais** ↳ Histoire
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	↳ Information et communication ↳ Psychologie ↳ Sciences du langage
SCIENCES COGNITIVES	➔ **Psychologie** ↳ *Accès aux études de Santé (LAS – Lyon 1)*
SOCIOLOGIE	➔ **Psychologie** ↳ Information et communication ↳ LLCER Allemand ↳ Economie et gestion
MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*	➔ **Géographie** ➔ **Histoire** ➔ **Psychologie** ➔ **Sciences cognitives** ➔ **Sciences du langage** ➔ **Sociologie**
SCIENCES SOCIALES*	➔ **Economie et gestion** ➔ **Géographie et aménagement** ➔ **Histoire**

↳ Couple de disciplines proposé exclusivement au S1

➔ Couple proposé au S1 et susceptible d'être conservé par l'étudiant.e dans le cadre d'une licence bi-disciplinaire

** MIASHS et Sciences sociales proposent exclusivement des parcours bi-disciplinaires : la conservation de la mineure à partir du S2 y est obligatoire*

université lumière lyon 2

Lyon 2 - Domaine Arts, Lettres et Langues

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES	
LLCER Allemand	➔ **LLCER Scandinave*** ➔ **Sociologie** ↳ LLCER Anglais
LLCER Anglais	➔ **LLCER Espagnol** ➔ **LLCER Scandinave*** ➔ **Science politique** ↳ LLCER Allemand
LLCER Arabe	↳ LLCER Anglais
LLCER Espagnol	➔ **LLCER Anglais** ➔ **LLCER Portugais**
LLCER Portugais	➔ **LLCER Espagnol** ↳ LLCER Anglais
LETTRES	
Lettres modernes et appliquées	➔ **Histoire de l'art et archéologie** ↳ Arts du spectacle ↳ Sciences du langage
Lettres classiques	↳ Histoire de l'art et archéologie ↳ Arts du spectacle ↳ Sciences du langage
ARTS DU SPECTACLE	↳ Histoire de l'art et archéologie ↳ Information et communication ↳ Lettres
MUSICOLOGIE	↳ *Musique*

** LLCER Scandinave n'est proposée à Lyon 2 que sous la forme d'une mineure*

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	
LEA Anglais - Allemand	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
LEA Anglais - Espagnol	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
LEA Anglais - Arabe	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
LEA Anglais - Chinois	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
LEA Anglais – Italien	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
LEA Anglais - Portugais	↳ Administration économique et sociale ↳ Sciences du langage ↳ *Langues renforcées*
SCIENCES DU LANGAGE	↳ Langues étrangères appliquées (au choix) ↳ Lettres ↳ Sciences de l'éducation

↳ Couple de disciplines proposé exclusivement au S1
➔ Couple proposé au S1 et susceptible d'être conservé par l'étudiant.e dans le cadre d'une licence bi-disciplinaire

Lyon 2 - Domaine Droit, Economie, Gestion

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
ADMINISTRATION PUBLIQUE	↳ Droit
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	↳ Droit ↳ Economie et gestion ↳ Langues étrangères appliquées **(au choix)**
DROIT	➔ **Histoire de l'art et archéologie** ➔ **Science politique** ↳ Administration publique ↳ Administration économique et sociale ↳ Economie et gestion
ECONOMIE ET GESTION	➔ **Informatique** ➔ **Sociologie** ↳ Administration économique et sociale ↳ Droit

↳ Couple de disciplines proposé exclusivement au S1

➔ Couple proposé au S1 et susceptible d'être conservé par l'étudiant.e dans le cadre d'une licence bi-disciplinaire

Lyon 2 - Domaine Sciences, Technologies, Santé

Discipline A (majeure)	Discipline B (mineure)
INFORMATIQUE	↳ Economie et gestion ↳ Information et communication

université lumière lyon 2

Lyon 3

Licences du domaine Sciences humaines et sociales

Mention Géographie et aménagement

- Double Licence : Licence Géographie-Aménagement et Licence Histoire
- Licence Géographie et aménagement

Mention Histoire

- Double Licence : Licence Géographie-Aménagement et Licence Histoire
- Licence Histoire
- Licence Histoire (Bourg-en-Bresse)

Mention Information et Communication

- Licence Audiovisuel et médias numériques
- Licence Communication 360°
- Licence Métiers de l'Information et du document numérique

Mention Philosophie

- Double Licence Droit - Philosophie
- Licence Philosophie

Sauf mention spéciale, **l'ensemble des formations** proposées est accessible en **formation continue**.

UNIVERSITÉ DE LYON

UNIVERSITÉ LYON III JEAN MOULIN

Licence (L)

Diplôme de niveau Bac +3
Accessible après le Bac ou équivalent
Licence = 3 ans = 6 semestres = 180 ECTS

Nos formations

▶ Rechercher une formation

Zoom sur

▶ Accompagnement des étudiants handicapés
▶ Chiffres clés

Lyon 3

Mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

- Licence Allemand
- Licence Anglais
- Licence Arabe
- Licence Arabe cursus 4 ans
- Licence Chinois
- Licence Chinois cursus 4 ans
- Licence Italien
- Licence Japonais
- Licence Russe
- Licence Russe cursus 4 ans
- Licence Trilangue Anglais-Allemand
- Licence Trilangue Anglais-Espagnol
- Licence Trilangue Anglais-Italien

Mention Lettres

- Licence Lettres

Lyon 3

Licences du domaine Arts, Lettres et Langues

Mentions Humanités

- Licence Lettres parcours Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité

Mention Langues Étrangères Appliquées (LEA)

- Double Licence Gestion - LEA (Langues Etrangères Appliquées)
- Licence Anglais-Allemand
- Licence Anglais-Allemand option Commerce International
- Licence Anglais-Arabe
- Licence Anglais-Arabe cursus 4 ans
- Licence Anglais-Arabe option Commerce International
- Licence Anglais-Chinois
- Licence Anglais-Chinois Cursus 4 ans
- Licence Anglais-Chinois option Commerce International
- Licence Anglais-Coréen
- Licence Anglais-Coréen option Commerce International
- Licence Anglais-Espagnol
- Licence Anglais-Espagnol option Commerce International
- Licence Anglais-Italien
- Licence Anglais-Italien option Commerce International
- Licence Anglais-Japonais
- Licence Anglais-Japonais option Commerce International
- Licence Anglais-Polonais
- Licence Anglais-Polonais cursus 4 ans
- Licence Anglais-Polonais option Commerce International
- Licence Anglais-Portugais
- Licence Anglais-Russe
- Licence Anglais-Russe cursus 4 ans
- Licence Anglais-Russe option Commerce International

Sauf mention spéciale, **l'ensemble des formations** proposées est accessible en **formation continue**.

Licence (L)

Diplôme de niveau Bac +3
Accessible après le Bac ou équivalent
Licence = 3 ans = 6 semestres = 180 ECTS

Nos formations

▶ Rechercher une formation

Zoom sur

▶ Accompagnement des étudiants handicapés
▶ Chiffres clés

UNIVERSITÉ DE LYON
UNIVERSITÉ LYON III JEAN MOULIN

Licences du domaine Droit, Economie, Gestion

Sauf mention spéciale, **l'ensemble des formations** proposées est accessible en **formation continue**.

Mention Droit

- Double Licence Droit - Philosophie
- Licence Accès Santé (LAS) - Droit
- Licence Droit (Délocalisé à Érevan)
- Licence Droit (Partenariat PITES Délocalisé à Sao Paulo)
- Licence Droit - Prépa IEP
- Licence Droit (Bourg-en-Bresse)
- Licence Droit (Manufacture des Tabacs)
- Licence Droit avec PILP (Projet d'insertion en licence professionnelle) Métiers de l'immobilier
- Licence droit/prépa ENS Rennes D1
- Licence Science Politique - Droit

Mention Gestion

- Double Licence Gestion - LEA (Langues Etrangères Appliquées)
- Licence 3 Management & Global Business (Bachelor)
- Licence 3 Sciences de Gestion (LSG)
- Licence Business Management
- Licence Comptabilité Contrôle Audit (CCA)
- Licence Gestion - Complément d'études en Gestion 3ème année - Bourg
- Licence Gestion et Management
- Licence Gestion Management des Sciences Humaines (Bourg-en-Bresse)
- Licence Gestion, parcours MSH : Management et Sciences Humaines
- Licence Gestion, parcours Techniques Quantitatives et Management - TQM
- Licence Management des Equipes, Qualité et Développement Durable (MEQ2D, en alternance)

Licence (L)

Diplôme de niveau Bac +3
Accessible après le Bac ou équivalent
Licence = 3 ans = 6 semestres = 180 ECTS

Nos formations

▶ Rechercher une formation

Zoom sur

▶ Accompagnement des étudiants handicapés
▶ Chiffres clés

UNIVERSITÉ DE LYON
UNIVERSITÉ LYON III JEAN MOULIN
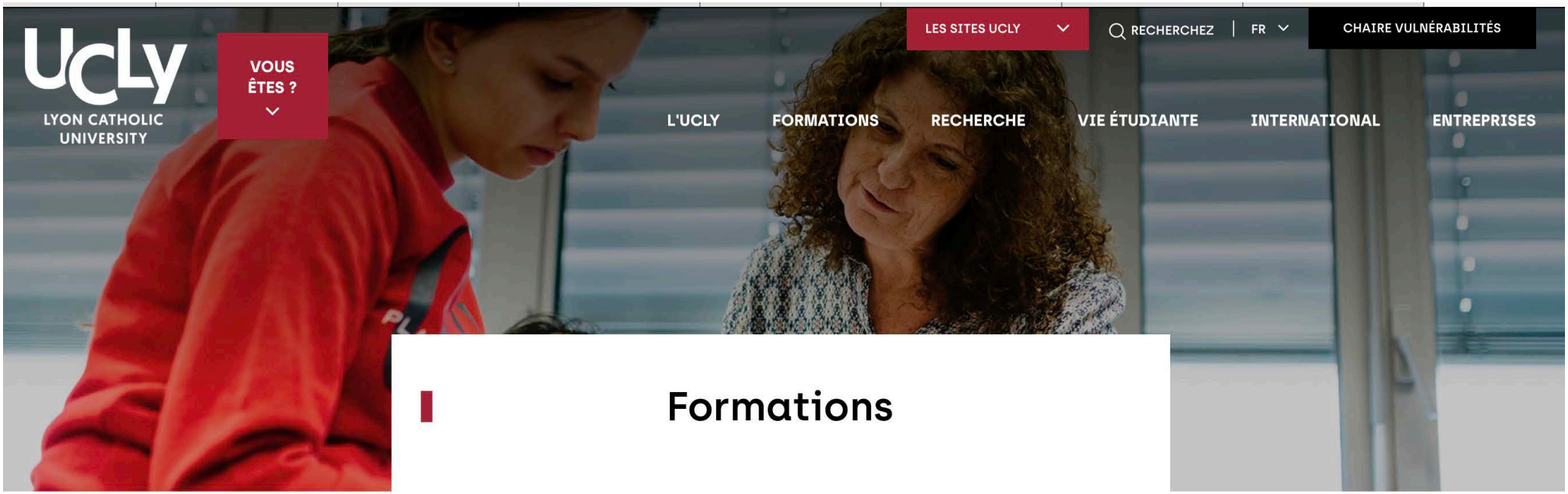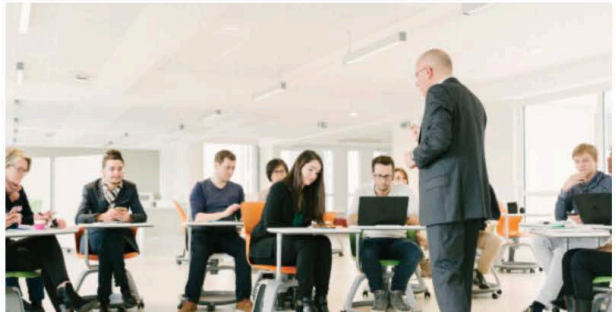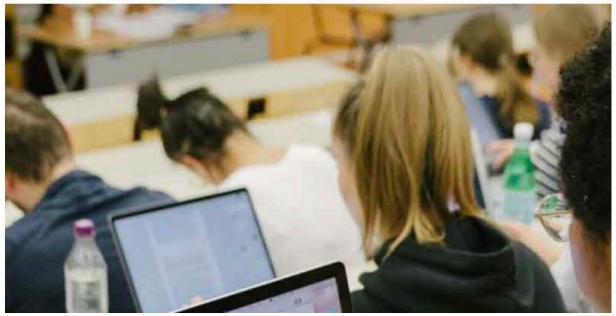
UCLY Lyon Catholic University